



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2025 – 14H
MOLINES EN QUEYRAS**

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), CLEMENCEAU Philippe, GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine.

Secrétaire de séance : BONNIN Gilbert.

Madame le Maire précise à l'ouverture de la séance que les trois dernières délibérations mises à l'ordre du jour portant sur les associations sont reportées au prochain conseil municipal.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 janvier 2025.

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 28 janvier 2025.

Vote : Pour à l'unanimité

2/ Budget commune – Examen du compte de gestion 2024 de Monsieur le Trésorier.

Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion du budget de la commune dressé pour l'exercice 2024, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote : Pour à l'unanimité

3/ Budget Commune - Compte administratif 2024.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2023		482 141.42 (002)		443 452.60 (001)		
Opérations exercice 2024	1 194 844.80	1 713 617.50	1 201 973.05	461 308.47	2 396 817.65	2 174 925.97
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024		518 772.90	740 664.58		221 891.68	
Restes à réaliser			310 000	235 000	75 000	
RESULTATS CUMULE		1 000 914.32	297 211.98			

Vote : Pour à l'unanimité

4/ Affectation du résultat d'exploitation du budget de la commune exercice 2024.

	1	2	3	4	5	6	
	RESULTAT CLOTURE 2023	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER 2024	Résultat de clôture 2024 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 443 452.60€		-740 664.58 €	+ 235 000 € -310 000 €	-75 000€	-297 211.98€	- 372 211.98 €
Fonctionnement	+ 732 141.42€	+ 250 000€ (1068) +482 141.42 € (002)	+ 518 772.90 €			+ 1 000 914.32€	+ 1 000 914.32 €

- 221 891,68

Excédent de fonctionnement =

1 000 914.32

Un excédent d'exploitation de :

1 000 914.32 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 :

600 000 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002

400 914.32 €

Vote : Pour à l'unanimité

5/ Budget eau – Examen du compte de gestion 2024 de Monsieur le Trésorier.

Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion du budget de l'eau dressé pour l'exercice 2024, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote : Pour à l'unanimité

6/ Budget Eau - Compte administratif 2024.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2023		19 626.90 (002)		116 197.45 (001)		155 824.35
Opérations exercice 2024	150 758.23	194 572.44	301 767.63	126 178.98		
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024		43 814.21	175 588.65		131 774.44	
Restes à réaliser			15 500	7 500	8 000	
RESULTATS CUMULE		63 441.11	59 391.20			4 049.91

Vote : Pour à l'unanimité

7/ Affectation du résultat d'exploitation du budget de l'eau exercice 2024.

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2023	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER 2024	Résultat de clôture 2024 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 116 197.45 €		-175 588.65€	+ 7 500€ - 15 500 €	-8 000 €	- 59 391.20€	-67 391.20€
Fonctionnement	+ 39 626.90 €	+19626.90€ (002) + 20 000€ (1068)	+43 814.21€			63 441.11 €	63 441.11€

-131 774.44€

Excédent de fonctionnement =

63 441.11 €

Un excédent d'exploitation de :

63 441.11 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 :

63 441.11 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002 441.11 €

Vote : Pour à l'unanimité

8/ Budget Luge – Examen du compte de gestion 2024 de Monsieur le Trésorier.

Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion du budget de la luge dressé pour l'exercice 2024, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote : Pour à l'unanimité

9/ Budget Luge - Compte administratif 2024.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2023		265 171.31 (002)		43 107.60 (001)		308 278.91
Opérations exercice 2024	46 479.14	93 047.69	0	15 171.33	46 479.14	108 219.02
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024		46 568.55		15 171.33		61 739.14
Restes à réaliser			30 000	0	30 000	
RESULTATS CUMULE		296 568.53		58 278.93		

Vote : Pour à l'unanimité

10/ Affectation du résultat d'exploitation du budget Luge exercice 2024.

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2023	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER 2024	Résultat de clôture 2024 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 43 107.60€		+15 171.33€	+ 0 € -30 000 €	-30 000 €	+58 278.93 €	+28 278.93€
Fonctionnement	+ 265 171.31€	+ 15 171.33€ (1068) +250 000€ (002)	+ 46 568.55 €			+ 296 568.53€	+ 296 568.53€
			+61 739.88 €				
						Excédent de fonctionnement =	296 568.33 €

Le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de : 296 568.33 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 : 16 568.53 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002 280 000.00 €

Vote : Pour à l'unanimité

Questions diverses :

- Courrier du Préfet au sujet des accidents de ski sur les pistes : face à la recrudescence d'accidents sur l'ensemble des pistes des Hautes-Alpes, le préfet rappelle la responsabilité de chaque Maire et invite à faire davantage de prévention sur les pistes.
- GEMAPI : une réunion de travail a eu lieu sur site le 20 janvier 2025 entre la commune et la communauté de communes.
- T5 aux Myosotis : deux familles sont intéressées pour la location de l'appartement. Une visite va leur être prochainement proposée.
- Rénovation de la Fruitière de Fontgillarde : projet de rénovation de la salle présenté. La Commune prendra à sa charge les matériaux utilisés pour les travaux de mise aux normes d'une salle pour l'association. L'association s'occupe de réaliser une partie des travaux bénévolement.
- Demande de déplacement des composteurs collectifs à Fontgillarde par le propriétaire riverain.
- Rénovation de la fruitière de Pierre Grosse : la Commune prendra à sa charge les matériaux utilisés pour les travaux de mise aux normes d'une salle pour l'association.

Prochain conseil municipal aura lieu le 14 mars 2025 à 9h dans la salle du conseil.

Fin de la séance à 16h.

Le Maire
GARCIN Valérie




Le secrétaire
BONNIN Gilbert

